



RAGE DU
RATON

La RAGE, c'est MORTEL.

Bilan des opérations de surveillance de la rage du raton laveur en 2022

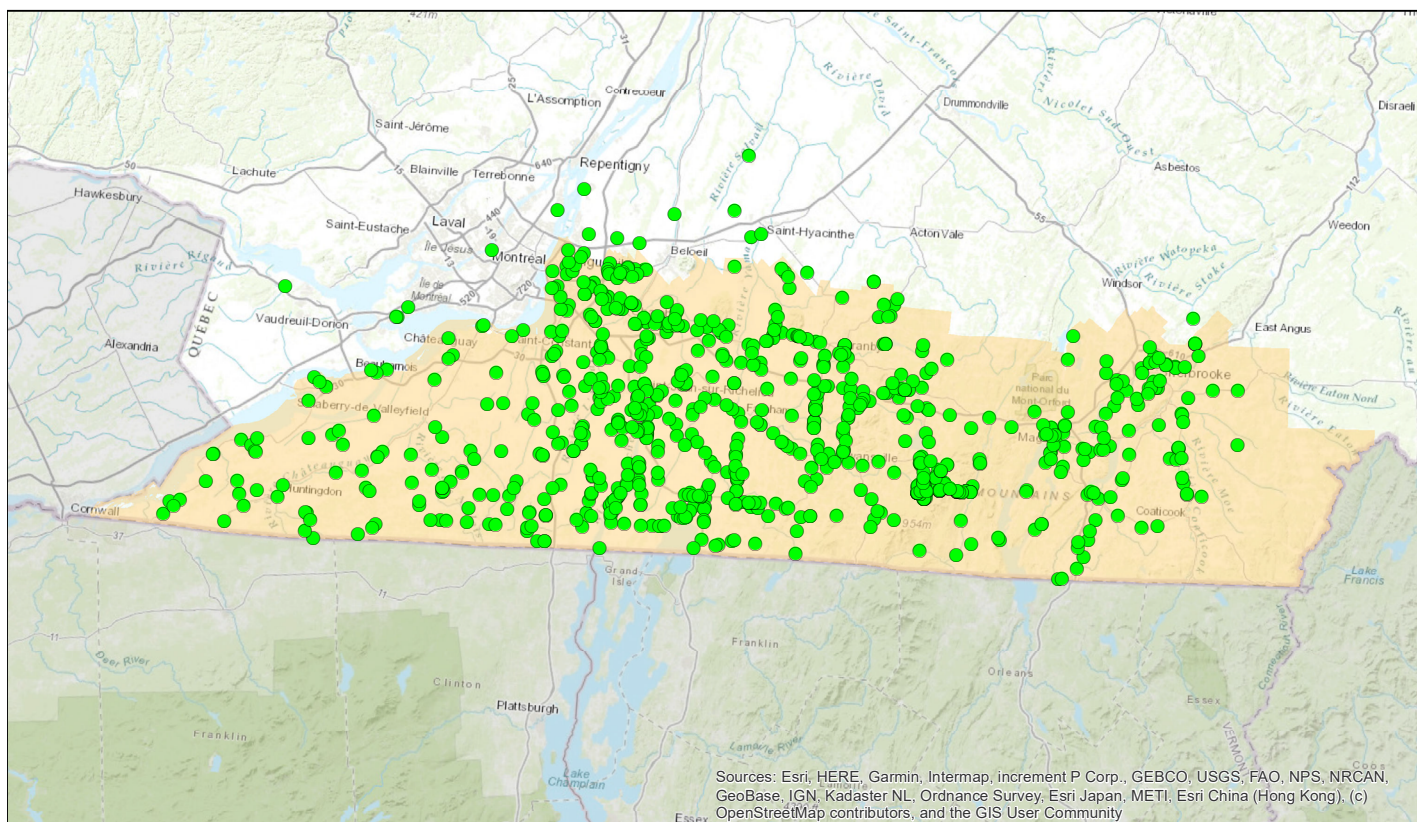
La rage est une maladie mortelle qui peut toucher tous les mammifères, y compris les humains.

De ce fait, les enjeux de santé publique sont importants et justifient le maintien d'une surveillance adéquate des animaux sauvages.

La surveillance rehaussée de la rage du raton laveur au Québec a pour but de détecter rapidement tout cas dans les régions jugées à risque d'introduction, soit la Montérégie et l'Estrie.

Cette surveillance est effectuée en récupérant des ratons laveurs, des mouffettes et des renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés. Des analyses de laboratoire sont ensuite effectuées afin de déterminer si ces spécimens sont atteints ou non de la rage.

En 2022, la zone de surveillance rehaussée de la rage du raton laveur comptait 143 municipalités, territoires autochtones et territoires non organisés de l'Estrie et de la Montérégie, pour une superficie totale de 11 541 km².



Légende

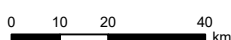
- Spécimens récoltés et analysés pour la rage en 2022
- Zone de surveillance - 2022

Métadonnées

Projection cartographique
Conique Lambert

Système de référence géodésique
NAD 83

1:1 136 668



Sources des informations géographiques

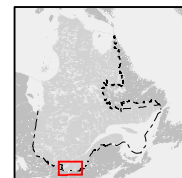
BDTA 1 : 250 000 MERN
BDGA 1 : 1 000 000 MERN

Réalisation

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Service de la conservation de la biodiversité et des milieux humides

© Gouvernement du Québec, 2023

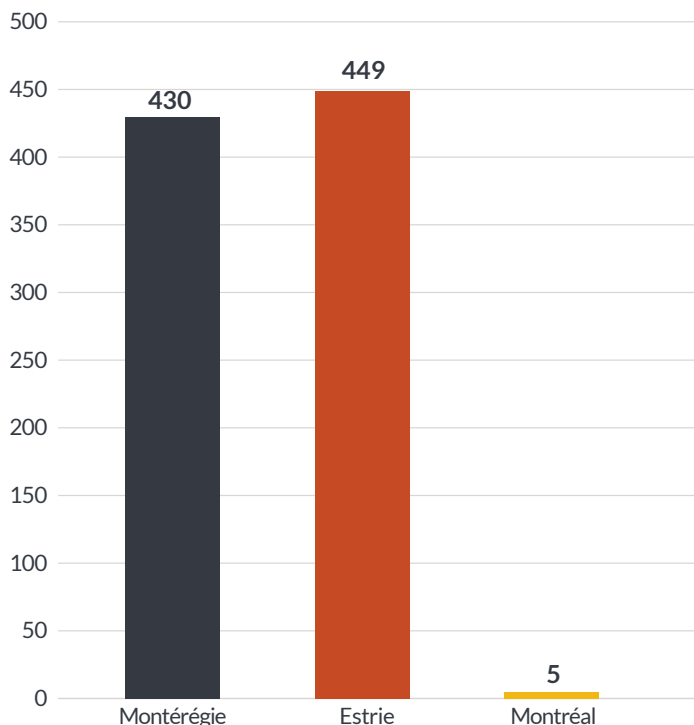
Note: Le présent document n'a aucune portée légale



Carte : Répartition des spécimens récoltés dans le cadre de la surveillance de la rage du raton laveur au Québec, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

N. B. : À l'occasion, des spécimens signalés à l'extérieur de la zone de surveillance sont récupérés, lorsqu'ils présentent un intérêt pour la surveillance de la rage.

Les opérations de surveillance, menées tout au long de l'année, ont permis de récupérer et d'analyser un total de 884 animaux sauvages (malades ou morts). Ce nombre représente une légère hausse de 2 % par rapport à 2021, où 868 spécimens avaient alors été récupérés. Le nombre de spécimens récoltés par année oscille généralement entre 700 et 1 200.



Nombre de spécimens récoltés, par région, dans le cadre de la surveillance de la rage du raton laveur en 2022.



Audrey Crevier, pour le MELCCFP

UN SIGNALEMENT NE MÈNE PAS TOUJOURS À UNE RÉCUPÉRATION DE L'ANIMAL.

Voici quelques exemples :

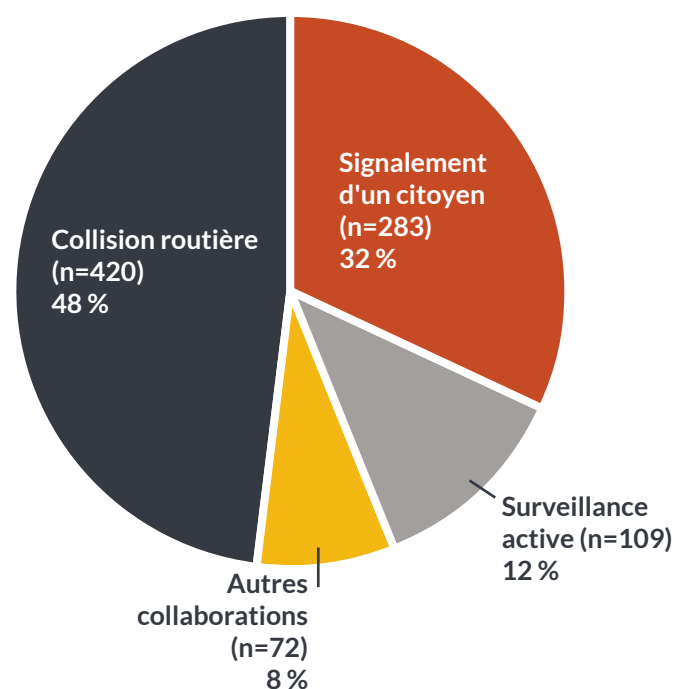
- Animal qui n'est plus là au moment de la récupération;
- Animal qui ne se retrouve pas dans une des municipalités visées;
- Animal qui ne présente pas de signes compatibles avec ceux de la rage;
- Animal qui n'est pas une espèce visée;
- Animal mort qui est dans un état de décomposition trop avancé pour qu'un test de rage puisse être effectué;
- Animal importun.



Audrey Crevier, pour le MELCCFP

ANIMAUX RÉCOLTÉS ET RÉSULTATS DES ANALYSES

Les animaux récupérés dans le cadre de la surveillance rehaussée proviennent de deux sources principales : il s'agit soit d'animaux signalés par le public, soit d'animaux sauvages victimes de collisions routières. Les signalements du public représentent le meilleur moyen pour trouver les animaux sauvages atteints de la rage. En effet, lorsque cette maladie se trouve dans un secteur, des animaux sauvages qui ont des comportements étranges ou qui sont sans crainte des humains sont observés, et ce, même de jour, ce qui est contraire aux habitudes de plusieurs espèces.



Provenance des 884 spécimens récoltés en 2022.

SIGNALEMENTS REÇUS DE CITOYENS

Nous avons reçu 799 signalements au total en 2022, soit une baisse de 4 % par rapport à 2021. En règle générale, nous recevons et traitons entre 500 et 1 200 signalements chaque année. Parmi les signalements reçus en 2022, 283 ont mené à la récupération d'un animal suspect, ce qui représente 35 % des signalements.

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs



RÉSULTATS DES ANALYSES

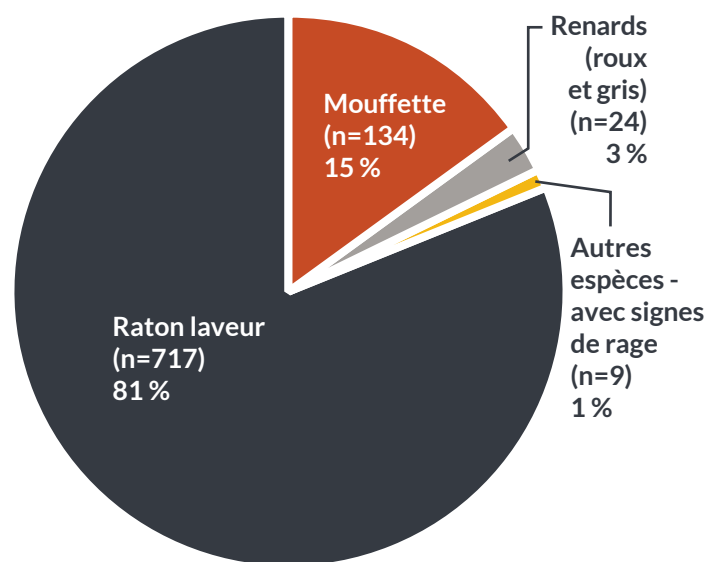
Aucun cas de rage du raton laveur n'a été détecté au Québec en 2022.

En août, la surveillance rehaussée a mené à la récupération d'un raton laveur mort en bord de route, dans la municipalité de Bolton-Ouest en Estrie, dont les résultats d'analyses de rage étaient contradictoires. Le spécimen a été identifié comme « douteux ». Bien que le risque d'introduction de la rage du raton laveur ait été jugé faible, une opération de surveillance active a été menée en octobre. L'opération visait à s'assurer qu'aucun foyer de rage ne soit passé inaperçu lors des activités régulières de surveillance rehaussée dans le secteur. Lors de cette opération, 109 spécimens (104 ratons laveurs et cinq mouffettes) ont été analysés. Aucun cas de rage n'a été détecté et le risque de foyer de rage a pu être écarté, ce qui a permis le retour aux activités de surveillance habituelles.

Les résultats des analyses de rage sont les suivants :

- 840 spécimens négatifs;
- 43 spécimens non concluants ou non échantillonnés (carcasse trop décomposée ou écrasée, ou encore échantillon impropre);
- Un raton laveur « douteux ».

La surveillance rehaussée cible principalement les ratons laveurs, les mouffettes et les renards, qui sont considérés comme les espèces les plus à risque. À l'occasion, d'autres espèces peuvent faire l'objet d'une récupération si elles présentent des signes qui correspondent à ceux de la rage.



Répartition, par espèce, des 884 spécimens récoltés en 2022.